

**Adrienne  
LANDRIVON  
MION-KUNE**

De la brousse tropicale  
à la vallée de Manigod



**MANIGOD**  
Mairie



L'hiver à peine terminé, nous voilà déjà arrivés en été et en phase de préparation de la saison estivale. Les agriculteurs sont montés en alpages avec leurs troupeaux, les acteurs socio-économiques sont en phase d'ouverture et préparent leur saison pour accueillir au mieux les touristes qu'on espère nombreux et l'Office de Tourisme peaufine le programme d'animation de la saison pour satisfaire les touristes mais aussi les Manigodins avec quelques fêtes au village. Petit événement dans la station, nous accueillons le nouveau directeur de Manigod LaBelleMontagne, Nicolas Charlot, arrivé en avril dernier et à qui je souhaite une bonne intégration dans notre commune (il habite au village) et la pleine réussite dans ses nouvelles fonctions. Pour accueillir au mieux nos touristes, LaBelleMontagne a décidé cette année d'ouvrir le télésiège de Cabeau en juillet et août du mercredi au dimanche avec possibilité de monter les VTT. Elle a également reconduit l'activité de Mountain Kart qui avait été mise en place l'an dernier avec un certain succès. Pour compléter l'offre vélo, l'espace dédié à cette activité à l'extérieur du nouveau bâtiment de la Croix-Fry est opérationnel depuis début juin. Il offre la possibilité de réparer les vélos, de laver les VTT et de recharger les vélos électriques. Un nouveau service qui conforte la destination vélo de la commune dans le cadre de la diversification des activités. Concernant la réalisation de la retenue collinaire de Crête Blanche, nous sommes entrés dans une nouvelle phase. Après plus de 6 ans d'attente, la Préfecture de Haute-Savoie a enfin autorisé la mise en enquête publique du projet. Celle-ci se déroulera du 16 juin au 18 juillet. Je rappelle que ce projet a pour objectif de remplacer la retenue actuelle de 10 000 m³ qui nécessitait 5 remplissages par une retenue collinaire de 50 000 m³ qui permettra un unique remplissage dans des conditions plus favorables et ainsi une gestion plus vertueuse de la consommation d'eau.

Elle jouera en outre un rôle de réserve incendie, sujet de plus en plus actuel dans nos zones de montagne. Côté village, les travaux vont bon train avec la finalisation du bâtiment de la Poste (enduits extérieurs réalisés en mai et la signalisation définitive en cours) ; et le début des travaux de rénovation de l'appartement de la crèche avec la réalisation d'un nouvel escalier permettant la séparation des accès crèche et appartement. Enfin, l'espace de jeux pour enfants situé sous la mairie est en cours de travaux pour une réfection totale, les anciens équipements n'étant plus aux normes et la municipalité souhaitant y installer, en plus des agrès classiques, une aire multisports permettant d'accueillir des enfants d'une tranche d'âge plus élevée mais toujours sous la responsabilité de leurs parents. Comme vous pouvez le constater depuis plus de cinq années et malgré l'approche des élections municipales en mars 2026, la municipalité reste motivée et mobilisée pour offrir un cadre de vie meilleur aux Manigodins et des services mieux adaptés aux besoins des habitants permanents comme des touristes. Avant de terminer cet Édito, je tiens à m'adresser à tous les agriculteurs/éleveurs de la commune pour partager avec eux la lueur d'espoir concernant la gestion de la prédation et le statut du loup. Le Parlement européen sous la pression de différents pays a, par décision du 08 mai dernier, validé à une grande majorité, la proposition de la commission visant à modifier le statut du loup en le faisant passer de "super protégé" à "protégé". Espérons que cette décision sera suivie d'effets et qu'elle permettra une meilleure régulation de cette espèce ainsi qu'à nos éleveurs d'exercer leur métier dans des conditions satisfaisantes et en toute tranquillité. Je vous souhaite à toutes et à tous, une excellente période estivale, de bonnes vacances à ceux qui en prennent et une belle saison à ceux qui travailleront pour la satisfaction de nos concitoyens.

Le Maire  
Stéphane Chausson

## SOMMAIRE

- 3 à 4 Focus sur  
Budgets prévisionnels 2025
- 5 à 6 Zoom  
Le Conquet et Manigod, 40 ans d'amitié
- 7 à 9 Retour en images
- Les commissions
- 10 Tourisme  
L'information au goût du jour  
Bilan navette 2024-2025 et projection été 2025 - SIMA, un Syndicat Intercommunal mais plus dans tous les domaines
- 11 à 12 Alpages et forêt  
Randonnée et alpages : pour une cohabitation durable - Vente de printemps
- 13 Travaux  
Eau/assainissement - Divers travaux
- 14 à 15 Vie locale/CCAS  
Retour sur la journée écocitoyenne  
Après-midi festif - Visites à domicile
- 16 Scolaire  
Groupe scolaire Pierre Bozon-Leydier  
Les Petits Molière
- 17 à 18 Le saviez-vous ?  
L'Association des Parents d'Elèves (APE) de Manigod : des parents engagés
- 19 Qui êtes-vous ?  
Angélique Assier, artiste et passionnée
- 20 à 23 Nos hameaux  
L'Adroit, miroir de l'Envers !
- 24-25 Génération  
Jeanne Lesage et Jérémy Blanc, des jeunes investis pour Manigod
- 26 Manigodine  
Adrienne Landrивon Mion-Kune : Manigod ma maison de coeur
- 27 Manigodin  
Bertrand Aguetand-Piémontais : avec les animaux
- 28 Informations

Magazine édité par :  
Mairie de Manigod  
3, route de Thônes 74230 Manigod  
04 50 44 90 20 - mairie@mairie-manigod.fr

Directeur de la publication :  
Stéphane Chausson

Impression : Digital Print Thônes

Rédaction : Stéphane Chausson, Martine Burgat-Charvillon, Frédéric Fouquet, Didier Lapalus, Nicole Pillon, Guy Bernard-Granger, Florence Mermet, Vanessa Banier, Laurent Lancéa, Dorine Veyrat de Lachenal, Samuel Delavay, Sylvie Granger

Crédits photos : Stéphane Chausson, Nicole Pillon, Bernard Veyrat-Durebex, Martine Burgat-Charvillon, Didier Rolland, Dorine Veyrat de Lachenal, Vanessa Banier, ©Collection Anne Veyrat-Charvillon, ©Collection famille Karavi, Didier Cary, Lumiplan, Marianne Joly/profil Etude, CCVT, Florence Sylvestre-Baron, Eric Barnabe, François Grillon, Sylvain Favre-Felix, Stéphane Veyrat-Durebex, Adrienne Landrивon, Laurent Lancéa

## BUDGETS PRÉVISIONNELS 2025

| BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES CONSOLIDÉS 2025 |                |                |                 |
|-----------------------------------------------------|----------------|----------------|-----------------|
| Libellé des budgets                                 | Fonctionnement | Investissement | Total           |
| Budget principal                                    | 4 516 589,72 € | 5 645 597,29 € | 10 162 187,01 € |
| Budget annexe eau assainissement                    | 1 005 049,79 € | 1 335 540,83 € | 2 340 590,62 €  |
| Budget annexe Alpages                               | 41 400 €       | 229 699,52 €   | 271 099,52 €    |
| Budget annexe Forêts                                | 42 900,00 €    | 8 131,93 €     | 51 031,93 €     |
| Budget annexe Croix Fry                             | 249 215,00 €   | 1 534 281,09 € | 1 783 496,09 €  |
| Total Budgets                                       | 5 855 154,51 € | 8 753 250,66 € | 14 608 405,17 € |

### Point sur la dette

Le capital restant dû en début d'exercice 2025 est de 2 232 562.53 € (dont notamment 895 111 € concernant les emprunts du groupe scolaire et 1 202 489,51 € le pont des Choseaux). L'annuité de la dette (montant du capital + intérêts) à rembourser sur 2025 est de 317 122.44 €. L'équilibre du budget prévisionnel du budget principal 2025 ne nécessite pas la souscription d'un nouvel emprunt. Le budget prévisionnel 2025 permet de financer 5 228 697.34 € d'investissements dont :

- 185 256 € d'études et autres immobilisations incorporelles,
- 4 299 983.74 € d'immobilisations corporelles (travaux et acquisitions réalisés dans l'année),
- 743 457.60 € d'immobilisations en cours (travaux).

En 2025, le volume d'investissement est rendu possible grâce notamment à l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement (1 215 496.42 €) mais aussi grâce au report en investissement de l'excédent de clôture de fonctionnement de l'année N-1 (1 540 376.67 €), et de l'excédent d'investissement N-1 (1 699 223.51 €).

### Parmi les projets les plus importants financés cette année sur le budget principal :

- ✓ Des acquisitions foncières de terrains nus pour 1 660 500 €
- ✓ Des acquisitions de terrains bâtis pour 891 400 €
- ✓ Des travaux sur d'autres bâtiments : 660 611 €
  - Dont :
    - Des abris pour des chargeuses à Merdassier et à Croix-Fry : 275 820 €
    - La rénovation de l'appartement sous la mairie pour 112 000 €
    - La rénovation de l'appartement au-dessus de la crèche pour 117 000 €
    - Le réaménagement du bureau de poste (solde de travaux à régler) : 89 000 €
    - La rénovation des WC publics de Merdassier pour 30 000 €
- ✓ Des travaux de voirie : 647 538.20 € comprenant de nombreuses reprises de route et de pluvial
- ✓ Acquisition de véhicules et équipements : 66 510 € (minipelle 50 000 €, véhicule de remplacement pour Services techniques : 16 510 €)
- ✓ La restauration de la Chapelle de Villard Dessous pour : 380 400 €
- ✓ La rénovation de l'ancien pont des Choseaux pour 361 740 €

La politique d'acquisition de foncier bâti ou non bâti dans le village engagée en 2024 sera poursuivie en 2025. Elle a pour but dans les années à venir de créer du logement abordable en locatif ou en accession à la propriété pour le maintien des jeunes au village et assurer la pérennité de notre groupe scolaire.

| FONCTIONNEMENT            |  |
|---------------------------|--|
| Dépenses : 4 516 589,72 € |  |
| Recettes : 4 516 589,72 € |  |

| LES PRINCIPALES DÉPENSES                    |              |
|---------------------------------------------|--------------|
| Charges générales                           | 820 526,77 € |
| Charges de personnel                        | 945 080 €    |
| Subventions aux associations                | 715 000 €    |
| Charges financières (intérêts des emprunts) | 55 000 €     |
| Subventions, participations et FPIC         | 765 486,53 € |

| LES PRINCIPALES RECETTES    |              |
|-----------------------------|--------------|
| Fiscalité                   | 3 476 239 €  |
| Dotations de l'Etat         | 341 034 €    |
| Produits et ventes diverses | 85 250 €     |
| Autres recettes             | 614 066,72 € |

| EPARGNE BRUTE  |  |
|----------------|--|
| 1 215 496,42 € |  |

| INVESTISSEMENT            |  |
|---------------------------|--|
| Dépenses : 5 645 597,29 € |  |
| Recettes : 5 645 597,29 € |  |

| DÉPENSES : 5 645 597,29 €      |                |
|--------------------------------|----------------|
| Remboursement du capital dette | 264 697,52 €   |
| Investissements directs        | 5 228 697,34 € |
| Autres dépenses                | 152 202,43 €   |

| RECETTES : 5 645 597,29 €           |                |
|-------------------------------------|----------------|
| Excédents antérieurs                | 3 239 600,18 € |
| Epargne brute                       | 1 215 496,42 € |
| Subventions                         | 398 633 €      |
| Fonds de compensation TVA           | 191 747,50 €   |
| Taxe aménagement                    | 70 000 €       |
| Reversement avance budget Croix Fry | 345 683,06 €   |
| Autres recettes                     | 184 437,13 €   |
| Emprunt                             | 0 €            |

## BUDGET ANNEXE EAU/ ASSAINISSEMENT 2025

Le budget prévisionnel eau-assainissement 2025 est équilibré grâce au recours à un emprunt de 265 000 € afin de financer les investissements suivants :

- 32 430.32 € d'études et autres immobilisations incorporelles,
- 10 000 € d'acquisitions (immobilisations corporelles)
- 1 200 766.54 € de travaux (immobilisations en cours)

Total de ces investissements : 1 243 196.86 €  
(pour mémoire en 2024 prévisionnel investissement : 1 288 650 €)

Parmi les projets les plus importants prévus cette année:

- La protection de la source de Comburce pour 550 000 € (Maîtrise d'œuvre + travaux)
- Le renouvellement de l'adduction eau potable des Murailles/Plan Chosal/Péroset solde tranche ferme + tranches conditionnelles pour 321 108.19 € (Maîtrise d'œuvre + travaux)
- Les travaux d'extension eaux usées à Plan Chosal solde tranche ferme (travaux) pour 49 868.74 €
- Les travaux d'extension eaux usées les Murailles tranche optionnelle To2 (travaux) pour 200 496 €

## BUDGET ANNEXE CROIX-FRY 2025

Le budget annexe Croix-Fry 2025 s'équilibre sans apport du budget principal. Il est même possible de rembourser l'avance consentie par le budget principal soit le reversement de la somme de 345 683.06 €. Les recettes de fonctionnement du bâtiment (loyers et charges des locataires) remboursent intégralement l'annuité de la dette.

## BUDGET ANNEXE ALPAGES 2025

Le budget prévisionnel alpages 2025 permet de financer :

- des travaux d'entretien des bâtiments et de pistes pour 17 933.48 €
- des travaux d'investissement sur les bâtiments y compris les réseaux pour 73 000 € (totalité des programmes financés par une avance consentie aux AFP)
- d'intégrer les travaux portés par les AFP sur les programmes antérieurs : alpage de l'Aulph du Fier d'en Haut (assainissement), travaux alpage de Merdassier (eau et assainissement), alpage de l'Aulph du Fier d'en Bas (réhabilitation du logement).

Les recettes prévisionnelles des locations sont estimées à 41 400 €. La section d'investissement bénéficie d'une affectation du résultat de la section de fonctionnement de 27 256.50 €. Pour équilibrer le budget, afin de financer les investissements, il est nécessaire de contracter un emprunt de 33 885 €.

## BUDGET ANNEXE FORÊTS 2025

Le budget prévisionnel forêts 2025 permet de financer :

- 12 784.93 € de travaux de maintenance sur la forêt
- 3 550 € d'acquisition d'une parcelle forestière

Les recettes prévisionnelles des ventes de bois sont estimées à 42 900 €

## LE CONQUET ET MANIGOD, 40 ANS D'AMITIÉ

Pour le week-end de l'Ascension, la commune de Manigod a eu l'honneur d'être invitée à la célébration d'un événement marquant : le 40ème anniversaire des liens d'amitié qui unissent Manigod avec la charmante commune du Conquet, située à la pointe de la Bretagne. Cette cérémonie, empreinte de convivialité et de souvenirs, a rassemblé des membres des deux conseils municipaux ainsi que des membres des deux associations qui font vivre ce jumelage, Mer-Montagne et Neige-Océan, témoignant de l'amitié durable qui unit ces deux territoires.

Certes cette belle histoire d'amitié a commencé il y a plus de 40 ans avec quelques pionniers mais elle a vraiment été scellée et officialisée par la signature d'une charte entre nos deux communes et nos deux associations le 30 avril 1995. Trois signataires de cette première charte étaient présents au Conquet : Paul Perillat-Merceroz, Maire de Manigod à l'époque, Pierre Fillion, Président de Neige-Océan et Xavier Jean, Président de Mer-Montagne en 1995.

Cette charte a été réitérée le 07 Mai 2005. Deux signataires de cette nouvelle charte étaient présents au Conquet, Françoise Milin, Présidente de Mer-Montagne à l'époque et l'inusable Pierre Fillon, Président de Neige-Océan.



Ce jumelage a permis de renforcer les liens culturels, éducatifs et sportifs entre Manigod, village alpin connu pour ses paysages enneigés, ses activités et traditions de montagne, et Le Conquet, port breton chargé d'histoire et de traditions maritimes. Au fil des années, de nombreux échanges, conviviaux, sportifs et culturels ont permis aux jeunes Manigodins et Conquétois ainsi qu'aux membres des deux associations de mieux se connaître et de partager leurs richesses respectives.

Pour cette occasion spéciale, plusieurs événements ont été organisés par nos amis Conquétois, notamment une balade en vélo électrique pour découvrir la côte bretonne et visiter le Fort de Bertheaume, les Phares de la pointe Saint-Mathieu et de Kermorvan. Les participants ont profité également d'une initiation aux danses bretonnes, d'une balade en bateau du Conquet à Brest avec le tour de la rade et bien sûr de riches moments conviviaux à base d'araignées fraîchement pêchées, de crêpes bretonnes animés par des musiciens et chanteurs locaux de grand talent.

La soirée du samedi offerte par la mairie du Conquet a été l'occasion pour les maires des deux communes et les présidents des deux associations de signer une nouvelle charte d'amitié.

Lors des discours, le maire du Conquet a rappelé qu'il y a quarante ans, on a planté la graine d'amitié, et qu'aujourd'hui c'est un arbre aux racines profondes et aux branches multiples que nous célébrons. Il a également indiqué que nous avons réussi le mariage associatif : l'union de deux esprits, de deux territoires, de deux sensibilités, sans contrat mais avec beaucoup de cœur.



Le Maire de Manigod a quant à lui souligné et salué le travail et l'engagement des membres bénévoles des deux associations sans qui rien n'existerait. Il a également indiqué que la signature de cet engagement d'amitié et de solidarité était une bouffée d'air frais dans un monde qui perd tous ses repères. Cette signature a été suivie d'un excellent repas et de chants traditionnels Bretons et Haut-Savoyards (notamment la chanson du Pont des Choseaux/Pont du Conquet). Pour l'occasion, la totalité de la délégation Manigodine avait revêtu le costume traditionnel à la grande surprise de nos amis Conquétos.

Ce jumelage est une véritable richesse pour nos deux communautés. Il nous rappelle l'importance de l'amitié, du respect mutuel et de l'échange interculturel.



Quarante ans d'amitié, c'est un beau parcours. Nous sommes fiers de continuer à tisser des liens solides avec Le Conquet et nous espérons que cette collaboration perdurera encore de nombreuses années.

Cette célébration a été l'occasion de renouveler l'engagement des deux communes à poursuivre leurs échanges et à renforcer leur partenariat. En cette année anniversaire, c'est toute une communauté qui s'est remémorée avec nostalgie ces quatre décennies d'amitié, symbole d'unité, de fraternité et de solidarité entre deux régions différentes mais si proches dans leur esprit de partage et de préservation de leurs traditions.

Une chose est certaine, l'amitié entre Manigod et Le Conquet continuera d'écrire de nouvelles pages, riches en rencontres et en projets communs.

## LES MARGOTINS / 5 AU 13 AVRIL



Les Margotins ont encore connu un franc succès avec 1200 spectateurs venus applaudir la pièce écrite par une Manigodine, Angélique Assier.

Mystère au 73 ! fut composée sur mesure pour chaque personnage pour le plus grand plaisir des acteurs mais aussi du public.

Grâce à vous une partie des bénéfices a été reversée à l'association MeeO (Mon Enfant Extra Ordinaire) qui a créé une école primaire et une structure pour les collégiens tous porteurs de troubles neurodéveloppementaux. Vous pouvez soutenir MeeO depuis leur site : [www.ecole-meeo.com](http://www.ecole-meeo.com)

## UNE FOURNÉE AU FOUR DES MURAILLES / 19 AVRIL



Dès le vendredi soir, six bénévoles de l'association Le voisinage des Murailles fabriquent la pâte au levain. Daniel Losserand et Alain tous deux boulangers retraités nous ont guidés pas à pas. Cerise sur le gâteau, Jean Philippe Baud et sa fille Angeline, producteurs de blé, avaient apporté leur farine. Ils sont en train de créer une minoterie pour produire leur farine bio sur les hauteurs d'Annecy-le-Vieux. Nous avons terminé par un repas partagé. Le lendemain nous façonnons les pâtons. Moment délicat, la pâte est difficile à travailler. Dimanche matin, Jean Veyrat nous aide à enfourner. Ambiance conviviale... le pain était bon mais nous avons encore à progresser...

## SOIRÉE M'LIRE / 25 AVRIL



Une trentaine de manigodines et de manigodins ont passé une soirée ludique, animée et... gourmande en compagnie de quelques bénévoles de la bibliothèque, toutes aussi décidées à profiter de cette animation. Belote, Qwirkle, Scrabble, Skyjo, Uno, Monopoly, Diamino chinois... et bien d'autres jeux !  
Devant le succès de cette animation, M'Lire prévoit d'en organiser d'autres, de belles soirées en perspective.

## L'ÉCHO DU MONT-CHARVIN / 27 AVRIL



La chorale de Manigod était invitée par la chorale Dièse et Bémol de Saint-Ferréol qui fête cette année son quarante-cinquième anniversaire. Le concert à Saint-Ferréol a rassemblé plusieurs chorales des alentours, il y avait aussi celle de Marthod. La direction du premier concert était confiée à Christelle Josserand.

## BORNES TO FLY / 9 MAI



Les participants de l'évènement marche et vol "Bornes to Fly" ont réalisé un parcours de 164km. Au départ du col de la Croix-Fry le 9 mai, ils ont rejoint Chamoux, puis le Revard, avant une première balise au sol à l'atterrissage officiel de Talloires. Ensuite, direction la montagne de Sur Cou, le mont Sulens, puis la Sambuy avec une arrivée définitive à Perroix Talloires.

## COLLECTE DES DÉCHETS À LA STATION / 10 MAI



Organisée conjointement par le club des sports et l'ESF, elle a pour but de nettoyer les pistes de skis des traces laissées par les usagers pendant la saison d'hiver (mégots, papier d'emballage...) avant que l'herbe ne soit trop haute et que les troupeaux prennent la place des skieurs. Les parents et les enfants du club ainsi que les moniteurs ont cette année encore rempli leur sac de déchets qui devraient se trouver dans des poubelles et non sur les pistes. Cependant, il est agréable de noter que les polluants type mégots ont tendance à diminuer d'année en année grâce à une évolution notable des comportements. Redonnons à la nature ses couleurs d'origine.

## ULTIMATE MAN MANIGOD / 11 MAI



C'est Didier Latreille qui remporte l'Ultimate Man Manigod le 11 mai en ayant enchaîné 21 fois la boucle du Tour de l'Andran, ce qui représente 140km700m parcourus en 20h 56mn et 20 secondes de course !

## ENTRETIEN DU CHEMIN DU FACTEUR / 22 JUIN



La journée de dimanche a mobilisé onze participants âgés de 16 à 78 ans, très motivés, qui ont débroussaillé, pioché, râtelé le Chemin du facteur, un itinéraire pédestre sur les pentes du Sulens. Henri a reçu, dans son chalet des Crétêts, tout ce petit monde et leur famille pour le déjeuner. Une belle action écocitoyenne qui se perpétue depuis de nombreuses années.

## TOURISME

### L'INFORMATION AU GOÛT DU JOUR

Afin de répondre au mieux à l'information de la clientèle touristique mais aussi à la population permanente de Manigod, l'achat et la mise en place de panneaux lumineux ont été validés par le Conseil Municipal.

Deux panneaux double face seront installés prochainement : le premier au village, au niveau du stationnement situé face à l'agence postale communale, le deuxième, au Col de La Croix-Fry à proximité de la résidence Hameau de l'Ours. Un troisième panneau, simple face, prendra place à l'entrée du Col de Merdassier.

Ils permettront d'annoncer les manifestations organisées par l'Office de Tourisme ou les associations manigodines, et tous types d'informations locales (travaux...), communes aux trois sites ou indépendantes. Les publications seront centralisées par les services de la mairie.



#### Bilan navette hiver 2024-2025 et projection été 2025

Cet hiver encore la navette Thônes-Manigod a connu un vif succès avec un nombre d'usagers en hausse.

Avec ses trois rotations matin et après-midi, elle offre un véritable service. À noter également la réactivité du prestataire (Régie des transports de l'Ain), qui a su s'adapter en fonction du flux au cours de la saison et ainsi proposer des navettes complémentaires aux horaires de forte fréquentation.

Pour l'été 2025 la ligne M reprendra du 22 juin au 06 septembre. La ligne 8 sera également en service pour assurer la correspondance vers La Clusaz en passant par Croix-Fry et Merdassier.

Rappelons que ce service est gratuit, à consommer sans modération...

#### SIMA, un Syndicat Intercommunal mais plus dans tous les domaines

Le Syndicat Intercommunal des Aravis auquel adhèrent les communes de Manigod, St-Jean-de-Sixt, La Clusaz et le Grand-Bornand a une vocation essentiellement touristique. Il gère notamment le classement des meublés, le Pass' Loisirs Aravis et la promotion touristique du massif à l'étranger.

Depuis plusieurs années déjà, le Conseil Municipal de Manigod se pose la question de la pertinence de continuer à participer à la promotion à l'international portée par le SIMA.

Même s'il est compliqué d'avoir un retour précis quant aux retombées d'une telle démarche, il est évident que nous n'avons pas une fréquentation de notre clientèle étrangère à la hauteur de la participation financière engagée par la commune, soit 15% du coût total.

Après avoir exprimé notre souhait de nous retirer l'année dernière, et de longues discussions concernant les enjeux du maintien d'une cohésion sur le territoire des Aravis ; les pourcentages de répartition des coûts ont été revus à la baisse pour Manigod. Dans ces conditions, nous étions prêts à poursuivre notre engagement. La répartition est dorénavant la suivante : 40% pour La Clusaz et Le Grand-Bornand et 10% pour St-Jean-de-Sixt et Manigod.

Mais en ce début d'année 2025, après avoir pris connaissance de l'adhésion du Grand-Bornand au "Magic Pass", les communes s'interrogent sur le bien fondé de cette cohésion de territoire si longtemps mise en avant. La commune de La Clusaz, en réaction, a immédiatement annoncé son retrait de la promotion internationale, annonçant gérer ce volet en interne par son Office de Tourisme. Manigod acte donc également cette année son retrait définitif de la promotion internationale.

L'impact des souhaits ne semble pas avoir le même poids selon qu'ils viennent d'une petite ou d'une grosse commune...

## ALPAGES ET FORÊT

### RANDONNÉE ET ALPAGES : POUR UNE COHABITATION DURABLE



Les Patous, on les connaît bien ici. Leur présence dans nos alpages est devenue familière, même si chaque été amène son lot de visiteurs peu au fait des réalités du pastoralisme.

Pour nous qui randonnons régulièrement, il s'agit moins de découvrir que de continuer à adapter nos pratiques dans un contexte où la pression prédatrice ne faiblit pas.

Même si l'on pense "connaître la montagne", il est bon de rappeler que les chiens de protection vivent au rythme du troupeau, pas du sentier. Ce sont eux qui décident si une présence est perçue comme intrusive. D'où l'intérêt de ne pas banaliser les rencontres, même si elles semblent familières.

Les balades de nuit – souvent improvisées ou organisées à la pleine lune – peuvent dérégler la vigilance des chiens de protection, les forçant à intervenir pour rien. Ces alertes nocturnes répétées épuisent les chiens et les rendent plus nerveux. Même sans mauvaise intention, un passage en silence peut être interprété comme une menace.

À éviter donc : traversées nocturnes d'alpages, lumières tardives en bordure de parcage, ou simples détours en soirée. Plusieurs troupeaux sont en estive sur la commune, notamment autour de La Blonnière, de Tardevant...

La carte Map Patou consultable sur les sites «PastoKézaco», «Visorando», ou «Waffapp» est régulièrement mise à jour pour repérer la présence des chiens de protection.

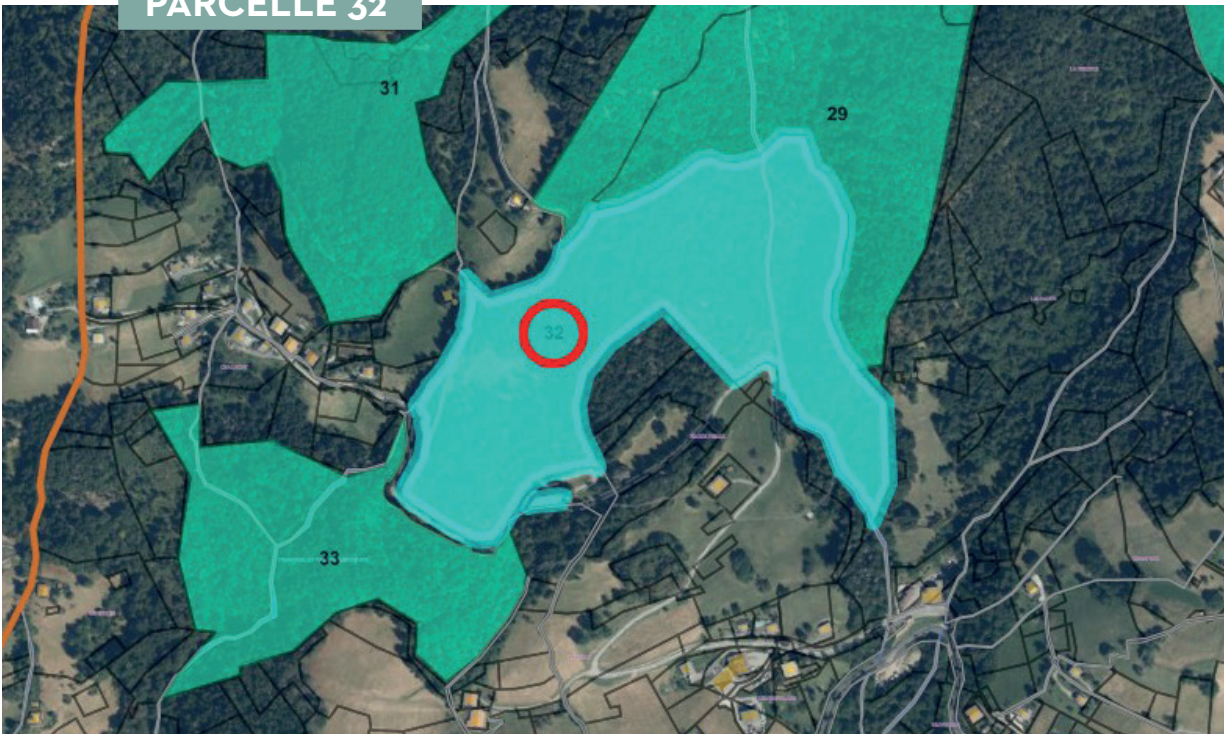
Pour aller plus loin sur le pastoralisme : [www.pasto-kezako.fr](http://www.pasto-kezako.fr)

# VENTE DE PRINTEMPS

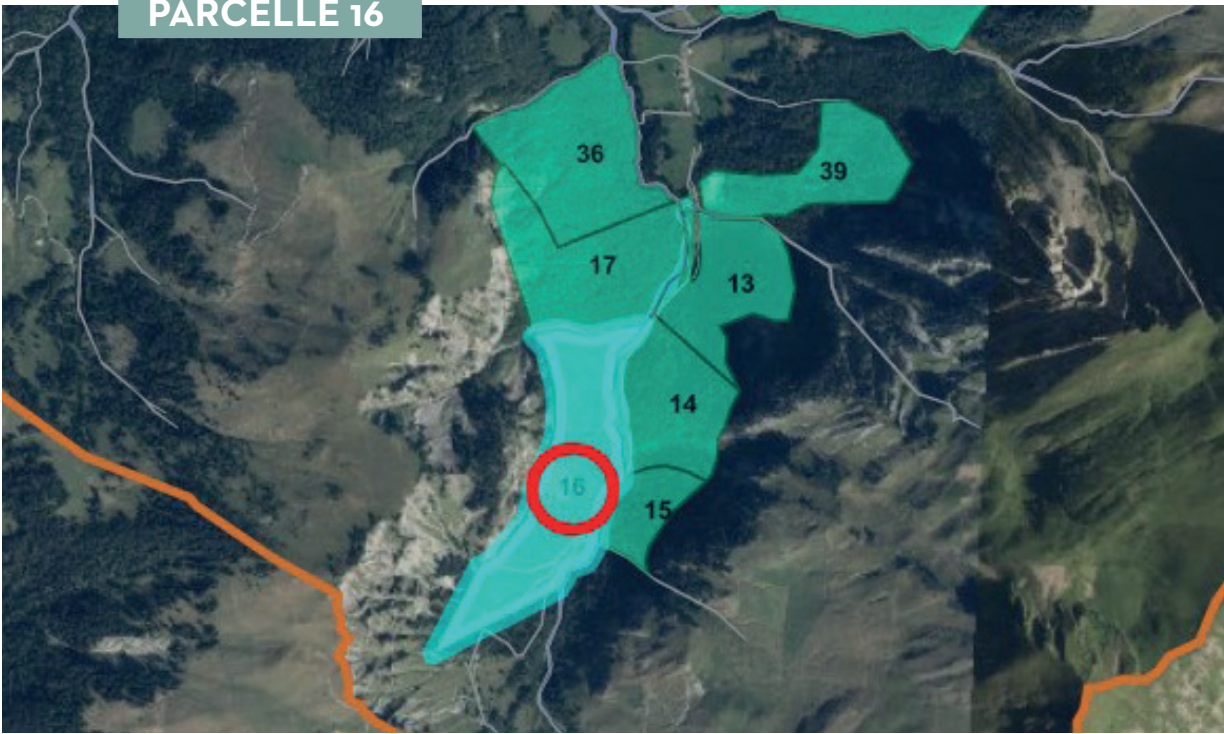
La commune de Manigod mettait en adjudication le 10 juin 2025 deux parcelles de sa forêt communale : la parcelle 16 et la parcelle 32, représentant au total 1 641 m³ de bois.

Seule la parcelle 32 composée essentiellement de bois d'œuvre résineux (épicéa et sapin) a été vendue, pour un montant de 38 658 € HT, à un exploitant régional.  
En revanche, aucune proposition n'a été faite pour la parcelle 16. En concertation avec l'ONF (office national des forêts), la commune envisage de proposer à nouveau cette parcelle à l'automne 2025 sous forme de bois façonné.

PARCELLE 32



PARCELLE 16



# TRAVAUX EAU/ASSAINISSEMENT

La deuxième tranche de travaux concernant l'eau potable, secteur Mandellerie/Péroset, vient de s'achever.

Ces travaux consistaient au remplacement de la colonne jusqu'au réservoir du Péroset.

Un avenant au marché a été réalisé pour une extension permettant la mise en place d'un poteau incendie, ainsi que la reprise de la colonne d'alimentation qui nécessitait un diamètre plus important : passage de 60 à 100. Dans la continuité des travaux engagés, le remplacement de la vieille fonte diamètre 60 entre le Péroset et le Seugy sera donc à prévoir pour l'année prochaine.



# DIVERS TRAVAUX



La pose de l'escalier de la crèche a été réalisée, permettant un accès indépendant à l'appartement situé au-dessus de la crèche mais aussi à l'espace public situé à l'arrière de l'église. Il servira surtout dans un premier temps à faciliter le travail des entreprises qui interviendront pour les travaux de l'appartement.



L'affaissement de Nant Bonnier a été pris en charge pendant les vacances de Pâques.  
Les travaux ont été réalisés dans des conditions optimales et nous remercions les riverains pour leur patience et leur compréhension pendant cette période contraignante.  
Des barrières seront posées dans cette zone mais aussi au niveau du virage de la route de Tournance, avant l'intersection de la route de Comburce, afin de sécuriser plus largement le site.

## VIE LOCALE

### RETOUR SUR LA JOURNÉE ÉCOCITOYENNE

Les portes des ateliers municipaux se sont ouvertes le 17 mai dès 7h du matin pour accueillir les 49 participants (habitants, représentants d'associations, chasseurs, agents communaux et élus municipaux) autour d'un café de bienvenue avant de démarrer les différents chantiers préparés en amont par l'équipe des services techniques et quelques élus.

Cette traditionnelle journée a la particularité d'allier l'utile à l'agréable en réalisant des travaux d'aménagement et de nettoyage de certains sites de la commune afin d'améliorer notre cadre de vie.



Quelques exemples de travaux réalisés cette année :

- Pose de 27 panneaux indicateurs des ruisseaux et des Nants.
- Peinture du Pont des Pythières.
- Réparation de tables de pique-nique.
- En prévision de la réhabilitation de l'aire de jeux au village, ces derniers ont été déplacés et le grillage enlevé. La zone est donc maintenant interdite d'accès jusqu'à fin juillet. Ce chantier a été réalisé principalement avec l'aide des jeunes de l'association des jeunes manigodins (AJM), accompagné de Mathieu Josserand, responsable des services techniques.

- Fleurissement et nettoyage du cœur du village sous l'œil avisé de Charly Avrillon, agent des services techniques.
- Sentier de l'Andran : reprofilage du sentier dans l'éboulis.
- Le mini-golf d'antan a bénéficié d'une cure de jouvence après le nettoyage réalisé par l'équipe de Samuel Delavay de l'Office de Tourisme. Il est maintenant en accès libre à Merdassier à côté de La Vieille Ferme.

La demi-journée s'est clôturée autour d'un délicieux chili con carne concocté par Valérie Vacherand-Denand, cheffe de restauration à la cantine scolaire.

Merci aux participants, aux agents administratifs et techniques mobilisés pour cette dernière journée écocitoyenne du mandat.

## CCAS

### APRÈS-MIDI FESTIF

Invités à partager un après-midi festif à la salle des fêtes de Manigod le 25 mars, ce sont plus de 60 participants qui ont pu se retrouver autour d'un goûter chantant et dansant dans une ambiance chaleureuse.

Avec un répertoire musette remis au goût du jour, le groupe "Les Copains d'Abord 74" a assuré une prestation de qualité, et nos aînés ont pu mettre à profit leur talent de chanteurs pour les accompagner.

Un grand merci à tous les membres du CCAS pour l'organisation de ce bel évènement, ainsi qu'à tous les invités dont le sourire a été la plus belle des récompenses.



## VISITES À DOMICILE

Au terme d'un travail de préparation de plusieurs mois mené par les bénévoles du CCAS, le projet de visite au domicile de nos aînés les plus fragiles prend forme en ce début d'été.

Les personnes concernées ont reçu un courrier annonçant les modalités de cette démarche. Il s'agit de se rendre disponible pour un moment d'échange et de partage au cours duquel sera précisé le rôle du CCAS. Ce sera également l'occasion de recenser les besoins complémentaires.

Le CCAS tient à rappeler que les informations communiquées seront soumises à une totale confidentialité et ne seront utilisées qu'à des fins d'amélioration de service.

# SCOLAIRE

## GROUPE SCOLAIRE PIERRE BOZON-LEYDIER

Quatre-vingt-six enfants fréquentent cette année le groupe scolaire Pierre Bozon-Leydier et les effectifs pour l'année prochaine restent stables.

Les enfants sont répartis en quatre classes : PS-MS, GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2. Cinq enseignants et deux ATSEM assurent chaque jour leur accueil. La structure sera la même à la rentrée 2025.

L'école de Manigod a fait l'objet d'une évaluation le 31 mai. Celle-ci avait pour but de faire un état des lieux de son fonctionnement concernant l'ensemble de ses prérogatives et de ses acteurs dont les parents et la Mairie. Le rapport qui en a suivi s'est montré très positif sur tous les points.

Le partenariat avec la Mairie de Manigod et l'Association des Parents d'Élèves permet à l'école d'engager de nombreux projets : escrime, ski, randonnée raquettes, paret (avec l'association locale), natation à la piscine du Grand-Bornand et musique avec l'école de musique de La Clusaz qui propose un enseignement hebdomadaire pour tous les élèves et une classe orchestre fonctionnant sur trois ans pour les plus grands. A ce titre, un concert a eu lieu le samedi 21 juin sur la place de La Clusaz à 11h00 avec les écoles de Saint-Jean-de-Sixt, Le Grand-Bornand et La Clusaz.

### Depuis le mois de mai, les activités en dehors de l'école sont nombreuses.

- Les enfants de maternelle se sont rendus une journée à l'Écomusée du Bois et de la Forêt et aux Aigles du Léman.
- Les Grandes Sections, les CP, les CE1 et les CE2 ont pris le train du Montenvers à la découverte du glacier des Bossons.
- Les CM1-CM2 ont effectué une journée sur le lac d'Annecy, le matin sur l'Espérance III et l'après-midi sur des Dragon boats.
- Enfin, les deux classes de CE1-CE2 et CM1-CM2, ont réalisé une sortie vélo sur deux jours depuis la plage d'Angon jusqu'au camping de Champ Tillet via le château de Duingt et la réserve du bout du lac.

# L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE) DE MANIGOD

## DES PARENTS ENGAGÉS



L'APE de Manigod est une association loi 1901 dont les adhérents sont tous les parents ou responsables légaux des enfants scolarisés à l'école primaire de Manigod. L'adhésion est gratuite et automatique. Pour l'année scolaire 2024/2025, elle compte 65 familles adhérentes pour 89 élèves.

Une mission : soutenir les projets scolaires

Cette association manigodine a comme finalité d'apporter son aide pour dynamiser la vie de l'école par la participation financière aux activités proposées par l'établissement. Grâce à l'engagement de son comité : une équipe soudée de 12 bénévoles, elle récolte chaque année plus de 10 000 €, entièrement réinvestis dans les projets éducatifs.

Le comité de l'APE comprend :

- le bureau : Claire Thabuis, présidente, David Aldao, trésorier et Florence Sylvestre-Baron, secrétaire,
- neuf membres actifs : Justine Cherrier, Valentin Fillion, Corentin Josserand, Maud Le Darz, Aurore Molliet-Tetuet, Emmanuel Perrillat-Amédée, Alice Veyrat-Charvillon, Vincent Veyrat-Durebex, Alexandra Villien.

Il se réunit quatre à cinq fois par an, pour organiser des actions et événements ouverts à tous, qui participent à l'animation de la vie locale :

- Le traditionnel concours de belote avec des lots 100 % gustatifs. Les membres du comité collectent des dons auprès des commerçants et des parents d'élèves qui sont chaque année très généreux. Il aura lieu le 4 octobre prochain.
- La vente de crêpes au Marché de Noël.
- La buvette et le repas de la fête de l'école.

## LES PETITS MOLIÈRE

Les Petits Molière forment un atelier théâtre qui fonctionne depuis maintenant treize ans sous l'égide de La Farandole de Manigod.

Chaque année, les enfants qui le fréquentent présentent leur production devant un public composé essentiellement de parents. Cela s'effectuait jusqu'alors dans les locaux de l'école de Manigod et ne se produisait qu'une seule fois.

Cette année fut une première. Deux représentations ont eu lieu les 23 et 24 mai à la salle des fêtes du village et l'affluence des spectateurs les a récompensés de leur travail. C'était un réel plaisir de les voir occuper le devant de la scène et parvenir à faire rire le public.

De plus, la troupe des Margotins, pour qui l'atelier fait les levers de rideau, s'est prêtée elle-même au jeu en se produisant avant leur spectacle.

Les Petits Molière grandissent et fixent chaque fois une barre un peu plus haute. La présence d'un public conséquent donne tout son sens à leur travail théâtral.



L'APE mène également des actions lucratives, très appréciées :

- La vente de la photo de classe, dont les bénéfices reviennent majoritairement aux coopératives scolaires.
- La vente de chocolats de Noël.
- La vente de sapin de Noël à retirer chez Gamm Vert à Thônes.
- La vente de plantes et de fleurs de printemps.
- La vente de sacs à pain en tissu décorés par les enfants de l'école.

Les membres du comité de l'APE remercient chaleureusement toutes les personnes – qu'elles résident à Manigod ou ailleurs, qu'elles aient eu ou non des enfants scolarisés à l'école – qui soutiennent régulièrement leurs actions. Leur engagement est une belle preuve de solidarité envers les enfants du village.

L'APE organise aussi une action ludique à l'école : la kermesse

Le dernier jour de l'année scolaire une kermesse a lieu dans l'enceinte de l'école, pour le plus grand bonheur des enfants ! Les membres du comité de l'APE et des parents d'élèves volontaires imaginent et animent des stands : course à l'œuf-cuillère, pêche à la ligne, jeux d'eau... autant d'activités qui font la joie des petits et des grands.

L'APE communique sur ses événements et actions grâce à l'application Maires&Citoyens, son compte Facebook, des affiches et des flyers dans les commerces locaux ; avec les parents via le cahier de liaison et par mail. L'APE invite tous les parents de l'école à se mobiliser au cours de l'année pour participer à leurs différentes actions.

L'APE apporte un soutien concret aux activités et sorties scolaires. Cette année 2024-2025, l'APE a financé **12 000 € d'activités et sorties scolaires.**

Les activités scolaires :

- 6 séances d'escrime pour tous les élèves,
- l'adhésion de l'école à l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, pour la pratique de l'athlétisme,
- la majorité du coût des 7 à 9 cours de ski alpin et fond ainsi qu'une sortie raquettes,
- 100 € à chaque classe pour l'achat de livres ou d'un abonnement à une revue,
- 1000 € par classe pour les sorties scolaires de fin d'année,
- une participation à la sortie vélo de deux jours pour les CE et CM.

Une gestion rigoureuse :

L'APE ne demande aucune subvention. Cependant elle bénéficie d'un soutien logistique de la Mairie de Manigod : mise à disposition de salles communales et de divers mobiliers, installation de stands et podium, tirage de photocopies gratuitement.

Conformément au **principe de précaution budgétaire**, le bureau de l'APE conserve une réserve d'un montant équivalent à un minimum d'un an de dépenses.

Une présidente investie :

Claire Thabuis, entrée au comité en 2016, préside l'APE depuis novembre 2019, elle œuvre ainsi pour animer la vie locale, pour offrir à chaque enfant la chance de faire des activités enrichissantes et d'accéder aux sorties éducatives.

**Les activités et sorties scolaires constituent un soutien à l'enseignement scolaire. À ce titre, elles ne sauraient empiéter sur le temps consacré à la mission fondamentale de l'école : permettre à chaque enfant d'apprendre à lire, écrire, compter, découvrir des matières importantes comme l'histoire, la géographie et les sciences. Ainsi, le but premier de l'éducation est de permettre à chaque enfant de devenir une personne libre, capable de faire ses propres choix, notamment pour son avenir professionnel.**

# ANGÉLIQUE ASSIER

## Artiste & passionnée

Angélique naît le 12 mars 1983 à St-Jean-de-Maurienne, de parents 100% mauriennais. Son papa est maçon de formation mais il travaille en usine, il sera ensuite commerçant. Sa maman, ouvrière, deviendra commerçante en 1997. Fille unique, elle grandit entourée de cousines et cousins, proche de sa grand-mère maternelle et de ses grands-parents paternels. Très sportive, elle skie en famille et avec les copains et pratique la danse depuis ses cinq ans. Entre la gymnastique ou la danse conseillées par les médecins, Angélique choisit « le tutu des danseuses classiques ». Elle pratique cet art jusqu'au lycée ainsi que le modern jazz et la barre à terre. Au collège elle fait de l'athlétisme, au lycée du badminton, elle exercera en club jusqu'en 2008, ainsi que du tir à l'arc qu'elle cesse en 2020.

Pendant son BTS, invitée par des Manigodins au réveillon du 31 décembre 2002, Angélique rencontre Xavier, il s'ensuit une belle amitié.

Angélique obtient un master en cycle supérieur des affaires et les « amis de longue date » décident de vivre ensemble en 2008. Cette même année elle participe pour la 1ère fois au championnat de paret.

Angélique découvre le service public au cours d'un remplacement au sein de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, et passera ensuite l'ensemble des concours administratifs de la fonction publique territoriale. Elle occupe pendant neuf ans un poste polyvalent à la mairie d'Alex avant de rejoindre, en 2018, la mairie de St-Jean-de-Sixt, d'abord aux finances puis comme Directrice Générale des Services, poste qu'elle occupe ensuite à Veyrier-du-Lac. Aujourd'hui elle est cheffe du service carrières au SDIS 74, Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Savoie.

Angélique et Xavier deviennent parents en 2010 avec la naissance d'Erinn, le 7 novembre. La famille s'installe dans le chalet partiellement achevé en février 2014, juste à temps pour accueillir Joris qui naît le 20 mars. Mélissa pointe le bout de son nez le 2 novembre 2016, Angélique prend alors un congé parental. Elle renoue avec sa passion pour l'écriture découverte à l'école primaire à travers la correspondance de poilus, la poésie et le théâtre. Pour "s'occuper", et suite à un défi avec une amie auteure, elle écrit son premier roman qui sera publié dans la foulée.

Mais Angélique préfère les « formats courts » : nouvelles et poèmes que l'on retrouve dans plusieurs recueils. Elle aime également les textes qui prennent vie comme les pièces de théâtre : Sacrée journée aux Edelweiss écrite en 2012 sous pseudonyme sera jouée en 2023 par Les Margotins. Les acteurs apprendront qu'elle en est l'auteure une fois les représentations terminées. Mystères au 73 ! jouée cette année a été écrite spécialement pour la troupe de Manigod. Elle travaille actuellement à un nouveau roman.

Le sport est omniprésent dans la vie d'Angélique qui marche ou court dès qu'elle en a le temps, et qui n'oublie jamais un entraînement de danse.

Cette année elle devait participer à trois ballets lors de galas : un classique, un autre inspiré de la chorégraphie de Maurice Béjart sur le Boléro de Ravel et surtout un French Cancan « un rêve de petite fille » qui malheureusement ne se réalisera pas, en effet à quelques jours des représentations elle chute au cours d'une répétition de French Cancan : fracture de la tête du péroné, entorse sévère du genou..., des blessures qui vont la priver de sports pendant quelques mois.

L'engagement d'Angélique dans la vie locale commence en 2009 en intégrant le bureau de l'association du paret de Manigod où elle reste treize ans dont douze en tant que trésorière. Membre des Margotins, elle participe en fonction des années à la technique, aux groupes de lecture, à l'écriture. Au Club des Sports de Manigod, elle est chargée du chronométrage pour les trails. Elle fait également partie de l'association Neige Océan.

En 2014 Angélique décide de servir son village d'adoption et ses habitants. Joris n'a que quelques jours lorsqu'elle est élue conseillère municipale. Elle renouvelle son engagement en 2020.

« En 2002, je suis tombée amoureuse du paysage manigodin et je ne m'en lasse pas : différent chaque jour, évoluant au fil des saisons. Une véritable vie de village dans un cadre exceptionnel, je suis particulièrement heureuse de voir grandir mes trois enfants dans cet écrin.

Dans un contexte d'instabilité mondiale, à l'heure où les enjeux et les attentes évoluent, je souhaite que Manigod garde son authenticité grâce à ses habitants et à ses paysages. Le tissu associatif est essentiel, il doit être préservé pour maintenir la dynamique qui anime le village et unit les Manigodins. Toutes les activités ont leur place : agriculture, tourisme, commerce, artisanat, cependant il faut veiller au partage de l'espace, un délicat équilibre à protéger ensemble. »



# L'ADROIT, MIROIR DE L'ENVERS !

En montagne, les versants plus ou moins bien exposés au soleil, sont nommés respectivement **adret** et **ubac**.

À Manigod, les versants de L'Adroit et de L'Envers sont délimités par le torrent Le Fier qui, rappelons-le, prend sa source en contrebas du lac du Mont-Charvin.

Des hameaux et lieux-dits de L'Adroit sont déjà évoqués dans certains magazines du M.

Autrefois les charrières, chemins appartenant à la commune, étaient entretenues par elle et par les usagers, lors de journées de corvées nommées “les prestations”. Alors, seules voies de communication pour accéder d'un versant à un autre, d'un hameau à un lieu-dit, mesurant environ 2,50 m, elles étaient empruntées par les piétons ou par les charrettes. Aujourd'hui, toujours propriété communale, elles sont utilisées par les promeneurs et permettent aussi l'enfouissement de canalisations d'eau, d'assainissement, de lignes électriques ou téléphoniques. Elles sont relayées, au fil des années, par des routes carrossables.

Celle qui conduit au col de la Croix-Fry, déjà construite et empierrée au départ du Chef-Lieu en 1906, s'arrête aux Épervières. La route est goudronnée l'été 1954. Le 13 novembre 1951, les travaux de construction de la route forestière de la Croix-Fry, sont attribués à l'entreprise Bernardi de Draguignan (Var). Elle est projetée des Épervières jusqu'à la limite avec la commune voisine de La Clusaz. Le pont des Rosières est réceptionné en 1954. En parallèle, est construit le chemin jeepable dit de Sous Le Grand Crêt, de la Coverie à Merdassier Ouest. Des pourparlers sont également engagés pour la construction d'un chemin pastoral du col de la Croix-Fry à Beauregard, les travaux seront réalisés dans les années 1970.

Le déneigement est assuré dans son intégralité depuis l'hiver 1968/1969.

Le ramassage scolaire mis en place par l'Association Familiale Rurale est effectué dès le 6 janvier 1968 par René Veyrat-Parisien.



425. MANIGOD (Hte-Savoie). — Route de Guttary

Chef-lieu, à gauche, départ de la route de La Croix-Fry

Les Nants Bruyant, des Coins, de la Biolle ; les ruisseaux de Vérosset, des Rosières, de La Croix-Fry, des Maisons du Bois et de Vaunessin rejoignent le Fier.

Aux Neisieux, un oratoire construit en 1884, dédié à Notre Dame Immaculée, juxte la maison des Fillion-Robin.



Au Chenavray, une **fruitière** est créée vers 1909 par Alphonse Perrillat-Amédée. Il quitte Manigod et s'installe à Montmin en 1911. Pierre Veyrat Lachenal - dit Pierre à la Toinette - le remplace puis successivement ses fils Jean et Joseph. Aux environs de 1919, Elise, fille de Pierre, faisait la mène (la collecte) du lait avec un cheval et une carriole. Elle soufflait dans une corne de vache pour appeler les paysans. Les collectes de ce type cessent vers 1930.

Une **cabine publique téléphonique** est installée dans la maison des Toinettes, proche de la fruitière, tenue par Joséphine Veyrat Lachenal jusqu'en 1985.

**Vers La Croix, la source, l'oratoire de Saint François et une croix :**

En octobre 1607, Monseigneur François de Sales, évêque, fait sa visite pastorale dans le pays de Thônes. Le 11, il arrive à Manigod venant de La Clusaz par le Col de La Croix-Fry. Ensuite, il traverse très probablement le hameau du Montpellier avant de se rendre à l'église de Manigod. (cf. M10)

Ce jour-là, selon la légende, après avoir franchi le col, le saint évêque fait une halte en contrebas du hameau de Montpellier et se désaltère à une source réputée soulager les maux des yeux. L'évêque la bénit et, depuis ce passage illustre, on l'appelle “La Source de Saint-François”. Tout à côté, sont construits un oratoire en mémoire du grand saint, il pourrait dater de 1800 environ et la croix édifiée porte l'inscription de 1875. Un sentier balisé conduit les promeneurs sur ces lieux.



**Montpellaz :** c'est un ancien lieu de passage depuis le col des Aravis, par La Clusaz, le col de La Croix-Fry, Montpellier, Manigod, Les Berthats et Plambois. Cet itinéraire permettait d'éviter les péages des bas de vallées en direction du bassin de Faverges.

**Pendant la grande peste de 1630/1631 :** « les ravages du terrible fléau furent si grands, (...) qu'on cessa de porter les morts au cimetière. Dans chaque hameau on creusait une fosse vaste et profonde, dans laquelle chaque matin on jetait les cadavres des personnes mortes pendant la nuit. Ainsi au Mont-Pellaz et aux Berthaz, le lieu de sépulture était au bas de chaque village ». (1)

**La chapelle** est construite en 1724/1725 grâce aux dons de deux femmes, Dominiquaz Chamberoz veuve de Pierre Lambersens et Maurisaz Rouge. Au fil du temps, elle est placée sous la protection de différents saints : Notre Dame et St Claude, des Rois Mages, de l'Immaculée Conception de Marie, de St Michel et de St Maurice.

C'est une charmante bâtisse avec son clocheton et son toit arrondi à l'arrière. L'autel du 19ème siècle en bois peint porte le monogramme de Marie et l'inscription “REGINA SINE LABE CONCEPTA ORA PRO NOBIS” (Reine conçue sans péché priez pour nous).

**Pendant la Révolution, en 1798, la persécution (religieuse) sévissant de nouveau, l'église fut encore fermée, et les prêtres allaient célébrer la messe dans les chapelles rurales ou dans les maisons de la paroisse. Alors, on bénissait ordinairement les mariages dans les chapelles rurales, surtout celles de Joux et du Mont-Pellaz (...), le 1<sup>er</sup> mai 1800, l'église fut à nouveau ouverte. (2)**

La cloche de 1827, de 35 cm de diamètre, ornée d'une Vierge à l'Enfant et d'un crucifix dans deux médaillons, fondue à Moutiers, est dédiée à St Jean-Baptiste comme en atteste l'inscription “moutiers fecit anno 1827 sancte Johannes batista ora pro nobis”.

À l'initiative du Voisinage, puis avec l'association des habitants du hameau, des travaux de restauration ont lieu en 1974, 1999 et 2004. Ils sont financés par des aides provenant aussi de la Mairie et du Conseil Départemental. Autrefois, lorsque le mauvais temps durait trop longtemps et menaçait les récoltes, on venait en procession depuis l'église au chef-lieu jusqu'à la chapelle de Montpellaz pour demander le beau temps.



Chapelle de Montpellaz

**Le four à pain** présent dans le village est démoli depuis de nombreuses décennies.

**Ce hameau de Montpellaz conserve aujourd'hui une architecture typique de Manigod.**

**1897 et 1924 "Catastrophe des Endrans"** : le 3 avril 1897 et le 30 avril 1924, les habitants de Montpellaz assistent impuissants aux dommages provoqués par les glissements très importants de terrains de l'Andran charriés par le Nant Bruyant. La catastrophe de 1897 est relatée par Le Petit Journal du 5 avril et par L'Industriel Savoisien du 10 avril.

M. Paul Mougin, Inspecteur général des Eaux et Forêts, écrit dans son livre "La Restauration des Alpes" édité en 1931, page 85 :

*Le 3 avril 1897, à la suite d'infiltration d'eau dans une zone marécageuse, proche du col de La Rosière, le versant de la montagne s'est mis en mouvement sur 1500 mètres de longueur et 800 mètres de largeur, entre les cotes 1100 et 1400 mètres, donnant lieu à une lave qui a suivi le Nant Bruyant : 7 chalets, 2 moulins, 2 scieries, 1 pont ont été détruits.*

*Un nouveau glissement eut lieu le 20 avril 1924, engendrant une lave désastreuse, emportant le nouveau pont et les cultures sur les deux rives, sur 25 à 150 mètres de largeur. Le Fier a été barré et les propriétés riveraines inondées ; la débâcle s'est fait sentir jusqu'à Annecy.*

**Le Péroset : Un four à pain privé** demeure dans le hameau tout près de la seule bergerie de Manigod où sont fabriqués fromages et sérac avec le lait provenant de brebis de race Thônes-et-Marthod.

**Chez Picard** : l'imposante ferme des Veyrat-Durebex propose fromages et glaces.

**Pré Jean/Plan du Mont** : En 1939, Aline Burgat-Charvillon épouse de François, dite la mémé Karavi, ouvre leur chalet d'alpage aux chasseurs et ramasseurs de champignons, puis aux randonneurs et skieurs. La première ferme auberge est née.

En 1961, Pierre Veyrat-Durebex, leur gendre, installe un fil neige près de l'Hôtel de la Croix-Fry, il fonctionne trois hivers. En 1964, il est démonté et remplacé par le premier tire-fesses au Plan du Mont puis transféré en 1967 près du col, en bas de l'hôtel des Sapins où il fonctionne deux hivers.

Transformé, agrandi par quatre générations, cet hôtel-restaurant 4 étoiles est très connu et apprécié bien au-delà de notre village.



Mémé Karavi

**Les Épervières** : le premier tronçon de la route empierré et carrossable s'arrête dans ce hameau. Un petit muret de pierres sèches est édifié en travers du chemin où stationnent les voitures de quelques amoureux venus goûter aux joies de grandes randonnées en été et de la neige vierge en hiver. Skis à l'épaule, ils rejoignent alors les grands espaces de la Croix-Fry, de Merdassier et du plateau de Beauregard.

En 1942, Louis Haase installe sur son terrain une baraque de chantier composée de 3 chambres et d'un WC, dotée du téléphone, elle sera aménagée en résidence secondaire

**Un développement maîtrisé**

Notre belle vallée dévoile des charmes innombrables, elle a tout ce que la clientèle recherche : le calme d'un village paisible et authentique. La station de ski Croix-Fry/Merdassier, le plateau de Beauregard et des Follières encadre des forêts et des prés à perte de vue, les sentiers de randonnées séduisent les amoureux de la nature et de la photographie en toute saison.

La commune assure le service d'enlèvement des ordures ménagères depuis 1963, au Chef-lieu, à Villard-Dessous et Villard-Dessus. En 1966, le circuit est prolongé jusqu'à l'hôtel de la Croix-Fry. À partir de 1972, tout le versant de l'Adroit est desservi.



Hôtel de la Croix-Fry

La construction de chalets et lotissements contraint la commune à développer ses infrastructures. Les premières tranches de travaux se réalisent dès 1965 pour le réseau d'eau et 1981 pour le réseau d'assainissement.

Une gestion plus rationnelle de l'espace est incontournable. En décembre 1977, le conseil municipal décide d'élaborer un Plan d'Occupation des Sols (POS). Ainsi, vaches, chèvres, moutons, chevaux pâturent toujours les prés, les alpages et la fabrication de fromages se perpétue. Pour respecter l'architecture traditionnelle, le bois s'impose dans la construction. Dans un décor velouté, le tourisme prend une part importante dans la vie de notre village où il faut allier habitants, agriculture, commerce et artisanat.

Autres hameaux et lieux-dits : Les Fugières, La Mouillette, La Côte, Le Planet, Bois Moral, Les Côtes...

Dans un cadre idyllique, les nombreux chalets récents côtoient harmonieusement les maisons traditionnelles qui servaient d'abris aux hommes, aux animaux et aux foin.

Sources (1) et (2) : Mémoire sur les antiquités religieuses, civiles, politiques de Manigod - Sylvain Vittoz 1852 - Bulletin communal N° 35 - Amis du Val de Thônes n°12.



Ouverture route col Croix-Fry-Sortie scolaire élèves\_ Frère André Bessero

## JEANNE LESAGE ET JÉRÉMY BLANC...

## BONJOUR, QUI ÊTES-VOUS ?

**Jérémy** : je suis né le 12 février 2008 à Annecy. Roselyne, ma mère, originaire de Serraval a des attaches familiales ici, mon père, Sébastien, vient de La Chapelle-d'Abondance. Ils sont tous deux issus de familles d'agriculteurs. Ils se sont rencontrés pendant un stage dans le Chablais. Je devais avoir deux ans quand on s'est installé ici, j'ai une sœur qui a trois ans de moins.

J'ai fait la crèche, l'école primaire ici, puis le collège des Aravis à Thônes. L'année de seconde avec le CNED, m'a permis de faire mon ski à côté, mais travailler par correspondance, c'est trop dur...

Je suis dans un lycée agricole à La Motte-Servolex, en bi-qualif. : ski alpin de haut niveau et bac général en 4 ans, le programme scolaire est réparti sur deux ans pour permettre les entraînements. En gros de décembre à avril c'est presque tout en distanciel. J'ai terminé ma première année de première, le bac de français c'est l'année prochaine.

**Jeanne** : j'aurai 20 ans en octobre, je suis née à Annecy. Ma maman, Mireille, est d'une famille de Manigod, mon papa, Pierre, est originaire du Nord. Ils travaillent chez Marie-Ange depuis leurs 18 ans, j'étais toujours chez mes grands-parents au Picard, j'ai grandi là-bas, avec mes cousins.

J'ai suivi le parcours habituel : crèche et école primaire à Manigod puis collège des Aravis et lycée Saint-Joseph à Thônes. J'ai passé le bac en 2023, puis un DUT - Diplôme Universitaire de Technologie en technique de commercialisation à Annecy-le-Vieux. J'ai réalisé que ce travail n'était pas pour moi, j'ai découvert ma «vocation» en m'occupant de mes grands-parents et de personnes âgées au cours d'un stage à l'hôpital, j'ai adoré !

## VOS LOISIRS OU VOS PASSIONS...

**Jérémy** : le ski ! J'ai commencé avec mon père vers 3 ans, j'ai dû rentrer au Club des sports vers 6, 8 ans je crois et l'année dernière j'ai été pris au Comité Mont-Blanc. L'année dernière je me suis fait une rupture des ligaments croisés j'ai été opéré et avec la rééducation je n'ai pas pu skier. Je pratique beaucoup d'autres sports : vélo, roller, course à pied, triathlon..., mais aucun ne m'attire vraiment, c'est juste pour les entraînements.

**Jeanne** : je fais de la rando, je préfère être accompagnée, on peut faire de mauvaises rencontres, seule je me suis fait quelques



## ...DES JEUNES INVESTIS POUR MANIGOD

frayeurs. Je fais aussi du ski bien sûr. Le vélo un peu, mais c'est compliqué ici. J'ai commencé la couture, j'ai pas trop de patience, j'ai déjà fait deux trousse, un ourlet pas trop bien fait mais j'apprends. Je ne lis pas du tout, je n'ai pas aimé ce que l'école nous a fait lire, sauf «La Tresse», j'ai adoré et là tu te dis c'est vraiment bien de lire...

## VOS PROJETS POUR L'AVENIR ?

**Jérémy** : j'espère aller plus haut en ski mais c'est pas gagné, c'est très, très sélectif. Le ski c'est pas toute la vie mais je resterai dans le sport : moniteur de ski l'hiver, mais pour l'été je n'ai pas d'idée. Plus tard la ferme ce serait une option mais avec le monitorat l'hiver c'est pas possible. L'élevage, je suis content de les aider mais tous les jours, je ne sais pas.

**Jeanne** : je me suis ré-inscrite sur parcours-sup, je commence l'école d'infirmière d'Annecy à la rentrée, je pourrai rentrer tous les soirs, j'aime être chez moi. L'école dure 3 ans, plus 1 ou 2 ans d'expériences, ensuite on peut faire une spécialisation : pédiatrie, bloc, cadre de santé pour être chef de service. J'aime avoir des tâches diversifiées, la structure hospitalière le permet. Les stages me permettront de voir ce que je préfère, libéral, crèche, Ehpad, hôpital...

## VOTRE VIE À MANIGOD

**Jérémy** : j'y suis peu, je suis pensionnaire, je pars souvent une ou deux semaines entières à l'étranger : Scandinavie, Autriche, Italie... Manigod c'est un super beau village on y est très bien, j'aimerais y vivre plus tard comme tous les copains mais dans l'absolu ça va être difficile. En attendant avec les Jeunes Manigodins, quand je suis là, j'aide le plus possible : préparer le terrain pour la pétanque sous l'Aiguille...

**Jeanne** : c'est un beau village qui bouge, il y a beaucoup d'associations, tout le monde se connaît.

La création d'AJM, c'est un hasard, l'envie de nous réunir, on est une trentaine, on se voit beaucoup ce qu'on ne faisait pas avant. L'organisation d'événements c'est venu après... et on adore ça. On discute ensemble et les idées arrivent. On répond présent si on a besoin de nous, comme la journée de l'environnement.

Pour l'avenir, nous, les jeunes, on ne pourra pas s'installer ici, j'espère que ça changera. Qui vivra verra...



# ADRIENNE LANDRIVON MION-KUNE

Manigod, ma maison de cœur

**Le début n'est pas habituel quand on fait le portrait d'une Manigodine : « Je suis née à Madagascar de père commerçant chinois de Canton et de mère métisse chinoise malgache. Jusqu'à 8 ans, j'ai vécu avec mes 9 frères et sœurs et mes parents dans la forêt tropicale. Pas de pull, pas de chaussures... les fruits directement à l'arbre ». Adrienne mesure l'effet sur le journaliste.**

Elle poursuit : « À 9 ans, mon père décède, je suis envoyée en pension chez les missionnaires catholiques ». Ce sont 6 années qui lui enseignent, à la suite de ses parents, la rigueur et le goût des choses bien faites. Dès 15 ans, elle vit avec ses frères et sœurs à la capitale, Tananarive. Elle passe son bac en 77. Dans ce contexte difficile, la maman pousse une partie de la fratrie à rejoindre la France et c'est ainsi qu'Adrienne est arrivée à Lyon.

Démarré alors une longue séquence très studieuse d'études de médecine. Adrienne travaille le soir pour financer ses études (aide-soignante, garde-malade, infirmière). Et la nuit, elle révise sa médecine tout en perfectionnant son français.

En 5ème année, en 1984, elle rencontre Gilles, qui est déjà assistant des hôpitaux. Gilles l'emmène à Manigod, en plein hiver, où elle découvre la neige. Ses grands-parents, la famille Charles, étaient arrivés de Lyon en 1946. En 1987, Gilles et Adrienne achètent un petit chalet au village, « leur petit nid, leur repère pendant toutes leurs années d'expatriation ».

En effet, dès 1989, sa thèse soutenue, ils commencent à beaucoup se déplacer pour leur travail, d'abord en Australie où va naître leur fille Félicité. En 30 ans, ce ne seront pas moins de 8 lieux de vie dont 5 à l'étranger : Arabie Saoudite, Ethiopie, Australie, Niger, Genève... Gilles a été nommé conseiller au ministère des Affaires étrangères puis médecin à l'OMS.

Adrienne, c'est la reine de l'adaptation. Elle parle quatre langues, chinois, malgache, français et anglais. En Arabie Saoudite dans les années 90, avoir une vie professionnelle et sociale était presque impossible pour une femme... elle devient médecin pour la communauté diplomatique et expatriée. Parfois, elle n'est pas autorisée à travailler du tout. Elle en profite pour découvrir avec Félicité ces pays lointains et encore fermés.

Dans les périodes où ils rentrent en France, Adrienne poursuit sa carrière médicale. Ou plutôt elle invente ses postes. Comment concilier vie professionnelle en médecine, vie de couple quand le mari est à l'étranger, et vie scolaire de leur fille ? Adrienne opte pour la médecine libérale dans des cabinets de la région lyonnaise. Trois semaines de remplacement, 2 semaines de déplacement pour rejoindre Gilles.



Elle adore son travail, fait plein de belles rencontres. Adrienne devient aussi réserviste du Service de Santé des Armées, où elle atteint le grade de Lieutenant-Colonel. Elle participe à la préparation sanitaire des militaires qui partent en opérations à l'étranger.

Son dernier poste entre 2018 et 2024 est toujours à Lyon. Elle devient médecin du personnel au siège mondial d'Interpol, coopération internationale de police criminelle. Pour ces officiers de police en mission dans le monde entier, c'est encore de la médecine du voyage. Pendant toutes ces années, Manigod n'est pas loin, sa maison de cœur où elle revient souvent.

Depuis l'été 2024, Adrienne savoure sa retraite à Manigod. L'authenticité de la vallée, la simplicité des échanges avec les habitants, l'activité au four à pain, les randos, le jardin... autant de repères durables dans une vie pleine de rebondissements.

# BERTRAND AGUETTAND-PIÉMONTAIS

Avec les animaux

**Quand on le rejoint dans sa ferme ce matin-là, la traite des brebis est déjà loin. Mais Bertrand reste en alerte, toujours quelque chose à faire ou à anticiper, peut être les foins si la météo le permet. Bertrand sait ce qu'il a à faire, travailler parmi les animaux, il l'a toujours su d'ailleurs.**

Né en 1986, Bertrand a toujours vécu à Manigod. Son père avait deux activités, la menuiserie et les brebis. Dans les ballades familiales du dimanche, il y a toujours un troupeau de moutons, des Thônes-et-Marthod généralement quelque part et des beaux paysages à découvrir. Bertrand fait ses études au Lycée Agricole de Cruseilles, il apprécie le rythme de 15 jours de stage, 15 jours d'école. Il passe un BEP Agricole Conduite et Gestion Exploitation Agricole puis un Bac Pro toujours en alternance. L'occasion de multiplier les déplacements en France et aussi au Pays de Galles sans parler un mot d'anglais !

Après son bac en 2004, Bertrand fait un certificat Spécialisation et Transformation Fromagère à l'ENILV de La-Roche-Sur-Foron. Il part ensuite travailler chez Joseph Paccard, il garde un très bon souvenir de cette expérience.

En 2007-2008, la santé de son père décline, son grand-père décède. Bertrand doit réorganiser sa vie de jeune adulte et prendre des décisions importantes. Il veut devenir exploitant. Il s'installe dans la maison de son grand-père qu'il refait entièrement avec l'aide de son père. C'est une période intense, les prêts, les travaux... Il part de zéro et doit tout mettre en place : créer une fromagerie, agrandir la bergerie, faire croître le troupeau. Ce sont des années intenses pendant lesquelles il rencontre aussi sa compagne Céline.

En quoi consiste la journée d'un éleveur de brebis ? Les yeux de Bertrand s'illuminent : lever à 4h30 pour la traite de 100 brebis, à 5h30 fabrication du fromage, puis c'est l'heure de donner à manger au troupeau. Vient ensuite du temps pour l'affinage... et tous les travaux de la ferme avant une deuxième traite le soir. Bertrand fait tout tout seul et il tient à son indépendance. « Je sais exactement ce que je dois faire ».

Au total, ce sont 18000 litres de lait de brebis, 9000 tomettes qui sont produits chaque année pour une clientèle dans les Aravis. Bertrand propose aussi ses fromages à la ferme mais aussi au Farto, à la Ferme de Lorette et au restaurant La Table de Marie-Ange.

Pendant ses rares loisirs, Bertrand fait des marches en montagne, il initie Baptiste son fils de 8 ans qui commence à le suivre. Mais sa grande passion, ce sont les Hérens. Ces vaches noires trapues, « un mental, un caractère spécial, un instinct pour se défier et créer une hiérarchie entre elles ». Pour ses 30 ans, on lui offre Brigande, sa première Hérens.



Puis viendra Sapinette. La relation avec ses vaches ? « Vous avez un chien moi j'ai une vache ». Bertrand insiste sur le caractère fort mais pas agressif des Hérens. « Lors des regroupements d'Hérens à Chamonix, à Manigod, on assiste à des luttes, pas à des combats. C'est ce qui se passe dans la nature. » Les vaches de Bertrand gagnent parfois. Ce sont des reines et « des reines ça ne se fabrique pas, les reines ça se bichonne ».

L'avenir à Manigod ? C'est la continuité de ce qu'il fait chaque jour mais dans un environnement plus compliqué avec le retour du loup. Avec un troupeau de 140 têtes, il est en première ligne. Que faire, prendre des patous et avoir à gérer la coexistence avec le voisinage et les randonneurs ? Bertrand s'interroge aussi sur la préservation du monde rural à Manigod, il aimerait que les vieilles fermes soient reprises par des jeunes « mais il y a trop de contraintes quand on veut s'installer ».

## Mouvements au sein du personnel communal

### Services techniques

Mathieu JOSSERAND a été recruté le 01/04/2025 pour occuper les fonctions de chef des ateliers municipaux en remplacement de M. Daniel Duret qui a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 01/09/2025.

Louis Perrissin-Fabert, agent technique polyvalent a terminé son CDD le 06/04/2025.

Alexis Lathuille, agent technique polyvalent titulaire a obtenu sa mutation pour les services du département de la Haute-Savoie à la date du 01/05/2025.

Mickaël Fernez, agent technique polyvalent en CDD. Son contrat a été prolongé jusqu'au 30/09/2025.

### Recrutement en cours

Un recrutement au poste d'agent des services techniques est en cours.

## À vos agendas

Tous les jeudis de l'été, concerts d'orgue en l'église St Pierre proposés par l'association Campanelli.

**20 juillet :** Trail de l'Aigle - dès 8h : 26km, 11 km et trail enfants de 2km, marche nordique - Col de la Croix Fry - Club des Sports de Manigod [www.aiglemanigod.com](http://www.aiglemanigod.com)

**22 juillet :** Apéro Sunset à la Tête de Cabeau, groupe Artère Office de Tourisme - 04 50 44 92 44

**23 juillet :** Vallée de Manigod à l'honneur. Mise en valeur du patrimoine de la vallée et animations dans les chapelles Office de Tourisme - 04 50 44 92 44

**3 août :** 9h - Randonnée pédestre gourmande 6km et 8km - 3 pauses gourmandes proposées : viennoiseries cuites dans un ancien four à pain (Croix de Savoie et Brioche praline), saveurs estivales, barbecue - Village de Manigod - 15€ adulte, 10€ enfants Office de Tourisme - 04 50 44 92 44 - <https://www.manigod.com/rando-pedestre-gourmande/manigod.html>

**9 août :** Bal Sous l'Aiguille proposé par l'Association des Jeunes Manigodins - <https://www.manigod.com/bal-de-la-fete-sous-l-aiguille/manigod-1.html>

**10 août -** dès 10h30 : Fête sous l'Aiguille - Fête traditionnelle savoyarde : messe en plein air, repas traditionnel, vieux métiers, bucheronnage... - Sous l'Aiguille - Comité de la fête sous l'Aiguille - 04 50 44 92 44 (Office de Tourisme) <https://www.manigod.com/fete-sous-l-aiguille/manigod-1.html>

**13 août -** 20h : Concert au col de la Croix Fry « Au Rythm' du col » par le groupe Les Creatles - Col de la Croix Fry - Gratuit Office de Tourisme - 04 50 44 92 44

**15 août -** dès 19h : Bal festif - Paella géante, concert Village de Manigod - Office de Tourisme - 04 50 44 92 44 <https://www.manigod.com/bal-festif-de-manigod/manigod.html>

**21 août -** Merveilleusement Merdassier - dès 19h : Soirée festive au col de Merdassier. Spectacle enfants, groupe Les Chrétiens des Alpes, pique-nique géant, spectacle de leds par Firelight - Col de Merdassier - Office de Tourisme - 04 50 44 92 44 - Col de Merdassier - Office de Tourisme - 04 50 44 92 44 <https://www.manigod.com/merveilleusement-merdassier/manigod-1.html>

**24 août -** Fête de la bière - dès 17h : Animations diverses, DJ Matafan - Col de Merdassier - Office de Tourisme - 04 50 44 92 44 <https://www.manigod.com/la-fete-de-la-biere/manigod.html>

**29 au 31 août -** Alps Music Festival : Festival de musique de montagne. Rassemblement international de musiciens venus pour partager, apprendre, découvrir - Association La Croix Fry - 06 07 45 90 80 - <https://www.alps-music-festival.com/fr/>

**13 et 14 septembre -** Millet Manigod Trail Challenge - 6 courses au cours du week-end. Les Trailers des Aravis - 06 27 83 86 57 <https://manigodtrail.com/>

**30 novembre,** repas des classes en 5 au restaurant Les Sapins : Tous les résidents ou non-résidents originaires de Manigod, nés une année en 5, vont recevoir un courrier d'invitation à cette journée. À défaut ils pourront s'inscrire à partir du 15 octobre, par mail à [celine.lambersend@orange.fr](mailto:celine.lambersend@orange.fr) ou par courrier postal adressé à la Mairie. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Céline Lambersend au 06.87.13.36.30

## HORAIRES OUVERTURE AU PUBLIC

### MAIRIE

du lundi au jeudi : 8h30-12h30

Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h

Le Maire peut recevoir sur rendez-vous tous les jours ouvrés de la semaine.

### AGENCE POSTALE COMMUNALE ET RELAI D'INFORMATIONS TOURISTIQUES

du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h15. Fermée le lundi

**Nouveauté : Association M'Lire, boîte de retour de livres disponible durant les heures d'ouverture**

### OFFICE DE TOURISME

Au Col de la Croix-Fry

7j/7 jusqu'au 14 septembre : 9h à 12h30/13h30 à 17h.

À compter du 15 septembre, ouvert du mercredi

au dimanche : 9h à 12h30/13h30 à 17h

Ouverture du Point Informations Merdassier

7j/7 jusqu'au 31 août : 10h à 12h30/13h30 à 18h

### DÉCHETTERIE

Mercredi : 13h30-17h30

Samedi : 8h-12h 13h30-17h30

### TRÉSORERIE DE THÔNES

fermée définitivement.

Transférée au service de Gestion comptable (SGC) de Rumilly

25 rue Charles-de-Gaulle 74150 Rumilly

Tél. : 04 50 01 01 60

Email : [sgc.rumilly@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:sgc.rumilly@dgifp.finances.gouv.fr)

### INFOS PISCINE

Piscine chauffée en plein air, au cœur de la station de Merdassier, ouverte à tous. Un grand bassin vous attend, ainsi qu'une pataugeoire pour les plus petits.

### Tarif entrée piscine :

2€ enfant (de 5 à 12 ans) et 4€ adulte (2€ à partir de 18h)

Gratuit pour les moins de 5 ans

Pass 6 jours 10€ enfant (-12 ans) et 20€ adulte

La billetterie se situe au Point Information de Merdassier.

Ouverture de 11h à 12h30 et de 13h30 à 19h jusqu'au 31 août 2025. Fermée le mercredi matin et le samedi matin

Leçons de natation assurées par le MNS en dehors des horaires d'ouverture de la piscine.

Inscriptions auprès de Grégory : +33 (0)6 06 59 51 83 - [gregory.boyer1@yahoo.fr](mailto:gregory.boyer1@yahoo.fr)

Cours d'aquagym gratuit - Cours d'aquabike à 12€

Inscriptions auprès des bureaux d'accueil

(Croix-Fry et Merdassier)

**10 septembre à 20h30, Réunion publique à la salle des fêtes.**

Le M est disponible en Mairie ou sur notre site internet : <https://mairie-manigod.fr>



**MANIGOD**

Mairie